



**OPTIONS ET CHOIX
POUR LES 4^e ET 5^e ANNEES**

2018-2020

OPTIONS ET CHOIX POUR LES 4^E ET 5^E ANNEES
2018-2020

- 1) En septembre prochain, votre fils/fille entrera en 4^e année de l'école secondaire. Le programme de 4^e année comprend des matières obligatoires et un certain nombre de matières à option. Les 4^e et 5^e années constituent un bloc et tous les élèves doivent étudier les matières suivantes:

<u>Matières obligatoires</u>	<u>Périodes</u>
L I (langue maternelle)	4
L II (1 ^e langue étrangère)	3
L III (2 ^e langue étrangère)	3
Histoire	2
Géographie	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Education physique	2
Religion ou morale	1
	23
Mathématiques	4 ou 6
	27 ou 29

Les élèves doivent ensuite choisir entre **4 et 8** périodes parmi les matières ci-dessous, de façon à ce que le total de périodes hebdomadaires soit compris entre un minimum de 31 et un maximum de 35 pour les élèves qui ont pris mathématiques à 4 périodes et entre 33 et 35 pour ceux qui ont choisi mathématiques à 6 périodes.

<u>Matières à option</u>	<u>Périodes</u>
Latin	4
L IV (3 ^e langue étrangère) ou ONL ¹	4
Grec ancien ²	4
Economie	4
Art	2
Musique	2
ICT (informatique)	2

- 1) Other National Language
2) Cours optionnel de 4 périodes à distinguer du cours de grec anciens suivi par les élèves de la section grecque. Cours complémentaire Grec ancien 2 périodes optionnel pour élèves de la section grecque.

2) Pour le choix des options, l'attention des parents et des élèves est attirée sur les points suivants:

- a) Le programme admet un maximum de 35 périodes afin de permettre à certains élèves de suivre deux options à 4 heures, par exemple Latin et Langue IV. Cependant le choix de 35 périodes doit être plutôt l'exception que la règle. Tous les élèves suivent déjà 9 matières d'examen dans les cours communs de 4e et 5e années, et l'expérience a montré le danger de les surcharger.
- b) A l'exception du cours ONL, un cours à option ne peut être ouvert que s'il a été choisi par un nombre suffisant d'élèves (**minimum 7 élèves**).
- c) A l'exception du cours ONL, un cours à option commencé en 4^e année ne peut être continué en 6e et 7e année que si le nombre d'élèves est suffisant. L'enseignement du grec ancien et du latin peut être donné dans un groupe mixte plurilingue.
- d) **Le choix d'un cours à option engage l'élève pour 2 ans: aucun changement/abandon/ajout d'option n'est possible à partir de la rentrée en 4^e année.** Cependant, un élève peut changer de Math.6 vers Math.4 **i)** à la fin du 1er semestre de 4^e ou **ii)** à la fin de la 4^e année avec l'accord du Conseil de classe.
- e) Un certain nombre d'options doivent être placées en parallèle dans l'horaire, c'est-à-dire que toutes les combinaisons ne sont pas possibles. Par exemple, les exigences de l'horaire empêchent qu'un élève puisse choisir à la fois Latin **et** Economie, ou à la fois L IV **et** Grec. En tout cas il est souhaitable que le choix des options contribue à former un ensemble cohérent de matières d'étude. Selon les possibilités de l'horaire, l'école fera de son mieux pour satisfaire le plus grand nombre possible de demandes.
- f) Les deux cours de mathématiques sont normalement enseignés séparément. Ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'un élève ayant choisi le cours à 4 périodes en 4e et 5e année peut espérer suivre sans difficulté le cours de mathématiques à 5 périodes en 6e et 7e années (voir page ci-après).
- g) Dans certaines sections linguistiques, on estime que le choix des options Physique et Chimie n'est envisageable qu'en liaison avec le cours de mathématiques 5 périodes en 6e et 7e année. Veuillez consulter les professeurs de Chimie ou de Physique de votre section.
- h) Les cours d'économie sont donnés dans les 3 langues véhiculaires (Allemand-Anglais-Français). Cependant l'élève est obligé de suivre ce cours dans sa 2^{ème} langue. Si le cours ne peut pas être donné dans la langue véhiculaire, le cours peut être suivi en allemand ou français (même s'il s'agit de la L1 de l'élève) car ces langues sont les « langues officiels du pays d'accueil ».
- i) Les cours d'informatique, d'art et de musique se feront dans la langue véhiculaire de l'élève. Si ce n'est pas possible pour des raisons techniques, il sera donné dans la langue maternelle ou dans la troisième langue.
- j) Toute langue officielle de l'Union Européenne peut être choisie à condition d'avoir un nombre suffisant d'élèves pour créer le cours et qu'un professeur soit disponible.
- k) Les cours à option ONL (Other National Language) existent en irlandais et maltais. Il n'y a pas de nombre minimum d'élèves requis pour la création de ces cours qui sont protégés pour les élèves des catégories 1 et 2 de nationalité irlandaise et maltaise inscrits en section anglophone. Toutefois, lorsque le nombre d'élèves est très petit, ceux-ci peuvent être regroupés dans des groupes d'années consécutives. Il ne s'agit pas de cours pour débutants mais de cours en continuation des cours ONL donnés dans les années 1-2-3.

3) Lors d'une soirée d'informations pour les parents des élèves de S3 le 11 janvier 2018 les professeurs des matières à option seront présents pour donner des informations supplémentaires sur leur cours.

4) En annexe, vous trouverez un descriptif du contenu du cours d'Economie.

5) **Cours de religion et de morale**

L'école organisera des cours de religion et de morale en accord avec la réglementation en vigueur, dans le meilleur intérêt des élèves et de l'organisation scolaire.

6) **Dépassement de la limite de 35 périodes par semaine**

Tandis que les écoles doivent continuer à organiser les horaires des élèves de 4^e et 5^e année sur la base d'un maximum de 35 périodes par semaine, il a été décidé lors de la réunion du Conseil supérieur d'avril 2007 que les élèves ont la possibilité, moyennant l'autorisation de la direction, de dépasser cette limite à condition que le(s) cours soi(en)t compatible(s) avec leur horaire de base. Cette exception s'applique déjà pour le cours complémentaire de Grec ancien. Un horaire de 35 périodes par semaine est déjà lourd en soi et la direction ne souhaite pas encourager les élèves à choisir d'autres cours, sauf cas exceptionnels. Toute demande d'un tel choix doit être motivée par écrit pour le 15 juin 2018 au plus tard. Les demandes seront examinées pendant les vacances d'été sur la base des demandes écrites, du parcours scolaire de l'élève et des possibilités d'aménagement des horaires.

Veillez noter que le choix engage l'élève pour la 4^e et la 5^e année et que ses résultats dans toutes les matières seront considérés au moment de décider de sa promotion.

7) Avant de faire leur choix, parents et élèves souhaitent certainement s'informer des possibilités qui leur seront offertes en 6^e et 7^e années pour accéder au Baccalauréat. Le programme ci-dessous est actuellement en vigueur.

Programme actuel en 6^e et 7^e années

1) Matières obligatoires

	<u>Périodes</u>	<u>Notes</u>
Langue I	4	
Langue II	3	
Philosophie	2	c)
Mathématiques	3 ou 5	a)
Biologie (Sciences naturelles)	2	b)
Histoire	2	c)
Géographie	2	c)
Education physique	2	
Religion/Morale	1	

- a) le cours de mathématiques à 5 périodes ne peut éventuellement être choisi par un élève ayant suivi les maths à 4 périodes en 4^e et 5^e que si le professeur de mathématiques donne un avis favorable et si l'élève a réussi un test de niveau au mois de juin. La demande est examinée lors du conseil de classe de fin d'année et la décision est prise par le Directeur.
- b) - ne peut pas être suivi par les élèves ayant choisi l'option "Biologie"
- ne doit pas être obligatoirement suivi par les élèves qui ont choisi les options "Physique" et/ou "Chimie".
- c) ce cours peut être remplacé par l'option correspondante.

2) Options

Les élèves doivent choisir au minimum **2**, et au maximum **4**, des matières du groupe i)

i)

	<u>Périodes</u>	<u>Notes</u>
Latin ou Economie	4	a)
Langue IV ou ONL	4	a) c)
Physique	4	
Chimie	4	
Biologie	4	
Langue III (2 ^e langue étrangère)	4	c)
Philosophie	4	
Histoire ou Géographie	4	
Musique	4	d)
Art	4	d)

ii)

Approf. Langue I ou	3	
Approf. Langue II ou	3	
Approf. Math	3	b)

- a) uniquement pour les élèves qui ont suivi ces options en 4^e et 5^e années.
- b) uniquement pour les élèves qui ont choisi le cours de mathématiques à 5 périodes.
- c) la langue III et la langue IV doivent en principe être les mêmes que celles étudiées en 5^e.
- d) **un élève qui n'a pas suivi ce cours en 4^e et 5^e doit prouver qu'il est capable de suivre le cours à ce niveau.**

3) Cours complémentaires

	<u>Périodes</u>	<u>Notes</u>
Art	2	a) c)
Musique	2	a) c)
Sociologie	2	a)
Laboratoire (phys.-chimie-bio)	2	a) b)
Informatique	2	a)
Introduction aux sc. économiques	2	a) c) d)
Luxembourgeois	2	

- a) groupes mixtes, organisés dans l'une (ou plus) des 3 langues véhiculaires (Allemand, Anglais, Français)
- b) uniquement pour les élèves qui ont choisi les options correspondantes "Physique", "Chimie", "Biologie".
- c) ce cours est exclu si la matière correspondante a été choisie en tant qu'option.
- d) ce cours est exclu si l'élève a suivi le cours de Sciences économiques en 4^e et 5^e année.

4) Remarques générales pour les 6e et 7e années

- a) L'horaire des élèves doit être compris entre un minimum de **31** périodes et un maximum de **35** dont un minimum de 29 périodes choisies parmi les matières obligatoires et les options.
- b) Pour pouvoir choisir un cours en 6^e, un élève doit avoir obtenu des résultats satisfaisants dans cette matière en 4^e et 5^e années. Il faut souligner qu'une importance particulière est accordée aux **options**.
Consultez vos professeurs, si vous êtes dans l'incertitude sur votre capacité de suivre une matière jusqu'au niveau du baccalauréat.
- c) Les cours "d'approfondissement" sont, comme leur nom l'indique, une étude plus poussée de la matière. Il ne s'agit **pas de cours de soutien** et ils ne doivent être choisis que par des élèves qui ont un intérêt et une aptitude particulière pour la matière.
- d) Les cours à option et d'approfondissement ne peuvent être organisés que si un minimum **de 5 élèves** s'y inscrivent. Pour les cours complémentaires, 7 élèves sont requis. Les options déjà commencées en 4^e année (Latin, Grec ancien, Economie, Langue IV) peuvent être poursuivies seulement si le nombre d'élèves est suffisant (au moins 5). Les cours ONL seront organisés quel que soit le nombre d'élèves.
- e) Pour des raisons d'horaire, il n'est pas possible de choisir n'importe quelle combinaison d'options ou de cours complémentaires car certaines matières sont enseignées simultanément. Sous réserve des conditions mentionnées plus haut, l'école fera son possible pour organiser les cours choisis par les élèves. Cependant il est impossible, pour des raisons financières ou d'horaire, de satisfaire tous les vœux. En ce cas, il sera demandé aux élèves d'opérer un deuxième choix.
- f) **Attention : il n'est pas possible de changer une option ou un cours complémentaire après le choix définitif. Toutefois, si le conseil de classe désapprouve le choix d'une certaine matière, ce choix doit être modifié.**

Sur le site internet de l'école (www.eel2.eu), vous trouverez des renseignements concernant l'orientation et les adresses des Centres d'orientation dans les différents pays et les coordonnées de nos professeurs chargés de l'orientation selon les nationalités.

Le coordinateur général pour S1-S2-S3-S4 est Monsieur PELIKAN gerhard.pelikan@eursc.eu

Concernant les choix d'option des élèves de S4 et les questions relatives aux emplois du temps la personne de contact est Madame HENRIKSEN charlotte.henriksen@eursc.eu

En ce qui concerne les choix des élèves pour les années 6 et 7, le coordinateur responsable est :
Monsieur BELPAUME sebastien.belpaume@eursc.eu

Une réunion d'information aura lieu le 11 janvier 2018 à 19 heures pour vous aider à effectuer votre choix. Les différentes options vous seront présentées. Vous aurez l'occasion de poser des questions aux représentants de chaque matière concernée.



Per FRITHIOFSON



Leene SOEKOV

Table des matières

ART	9
DANISH L4	10
DEUTSCH L4.....	11
ECONOMIE	12
ENGLISH L4	13
ESPAGNOL L4	14
FRANÇAIS L4.....	15
ICT (informatique)	16
ITALIAN L4.....	17
LATIN	18
MATHEMATIQUES	20
MUSIQUE	21

ART

Cours d'option 2 heures/semaine

Conditions d'admission:

Ce cours peut être choisi par tous les élèves en 4^{ième} et 5^{ième} année en tant que cours d'option à raison de 2 heures par semaine.

Les élèves qui souhaitent choisir le cours d'art en 6^{ième} et 7^{ième} année, doivent avoir suivi le cours d'option en art déjà en 4^{ième} et 5^{ième} année.

La matière est enseignée en une langue ou plusieurs langues véhiculaires (EN, DE, FR) dans des groupes mixtes.

Programme des années 4 et 5:

En 4^e et 5^e année, les compétences de base artistique acquises lors des années précédentes sont approfondies par des tâches essentiellement conceptuelles et personnelles.

Ces tâches sont planifiées en spécifiant des sujets qui traitent les différents sujets comme par exemple: Figuratif et abstrait, paysage, ville, objets et nature morte, l'être humain et la nature, visages et portraits, plastique coloré, etc.

Les principaux mouvements artistiques sélectionnés seront présentés dans le cadre de projets d'enseignement pratique. Les élèves apprendront le vocabulaire spécialisé et l'appliqueront dans la description d'une image tout comme dans les analyses d'œuvres.

Evaluations:

Note-A: Travaux et projets réalisés en cours, cahier de croquis, un test par semestre, participation active au cours d'art

Note-B: un test par semestre, durée de deux périodes

**Pour de plus amples informations et conseils, les étudiants peuvent contacter les professeurs
Mme Cornelissen, salle A306; Mme Leydet, salle A302; Mme Verri, salle A305; M. Lesourd, salle A304**

DANISH L4

Optional Course 4 periods/week

L4 Danish in years S4-S5 is a 4-period elementary course for beginners. The students do not need to have any prior knowledge of Danish. By the end of S5 the students should have acquired an awareness of the Danish culture and knowledge of basic vocabulary, everyday expressions, pronunciation and basic grammatical structures.

The students will learn to interact in a simple way, and ask and answer simple questions. They will read and write short, simple texts, and use simple phrases and sentences to describe people. The materials used in the course take account of the student's ability, interests, learning styles and preferences by including everyday material such as advertisements, brochures, menus, timetables, magazine articles, song texts, picture collages, cartoon strips, short stories as well as video clips.

The course in years S6-S7, which leads to the baccalaureate, is designed to build on the elementary course in years S4-S5.

DEUTSCH L4

Wahlfach 4 Stunden/Woche

Der L4 Deutsch Kurs steht allen Schülern und Schülerinnen der Klasse 4 offen, da keinerlei Sprachkenntnisse verlangt werden. Die Freude und das Interesse am Erlernen einer Sprache und der dazugehörigen Kultur sollte gegeben sein.

Der L4 Kurs kann in Klasse 6 und 7 als 4-stündiges Wahlfach fortgesetzt werden. Sollte der Kurs in Klasse 4 und 5 nicht gewählt worden sein, ist nach einem Sprachtest der Einstieg in Klasse 6 möglich.

Das Erlernen einer vierten Sprache trägt bei

- zu einem besseren Verständnis der Kultur der Zielsprache
- zur Offenheit als Bürger Europas gegenüber anderen Kulturen
- zur Förderung der Toleranz, Kooperation und des Dialogs zwischen allen Mitgliedern der Schulgemeinschaft

Ziele:

Der Schüler lernt sich auf einfachem Sprachniveau zu verständigen sowie Alltagssituationen zu bewältigen (einkaufen gehen, Zeitangabe, sich selbst vorstellen, über Hobbys, das Wetter und die Ferien sprechen).

Zusätzlich zum Lehrbuch dienen Lieder, Filme, Internetrecherchen, einfache Lektüren etc. dem Spracherwerb.

In Jahr 6 und 7 wird verstärkt auf die Kultur der Zielsprachenländer (Gemeinsamkeiten und Unterschiede) eingegangen, ebenso werden literarische und nicht – literarische Texte gelesen.

Beurteilung:

2 Klassenarbeiten pro Semester für die B-Note

Kleine Überprüfungen in den Bereichen Hören, Lesen, Schreiben sowie kleine Präsentationen für die A-Note

Grundlegendes Kompetenzniveau in Klasse 7:
Niveau A2/A2+

ECONOMIE

Option 4 Périodes/semaine

Condition d'admission

Ce cours peut-être choisi par tous les élèves en 4e et 5e. Ce cours a pour but de montrer les nombreuses connections entre la vie quotidienne de nos élèves et l'Economie. L'option Economie ne peut être continuée en 6eme et 7eme seulement si les élèves ont choisi ce cours en 4e et 5e.

L'économie est enseignée en langue véhiculaire. Si le cours ne peut pas être donné dans la langue véhiculaire, le cours peut être suivi en allemand ou français (même s'il s'agit de la L1 de l'élève) car ces langues sont les « langues officiels du pays d'accueil ».

Objectifs méthodologiques

- Développer une vue d'ensemble des principaux mécanismes économiques de base tant nationaux qu'internationaux
- Développer chez les élèves leur capacité d'analyse et les familiariser avec l'utilisation de données statistiques et économiques
- Créer de l'intérêt pour les problèmes économiques actuels.
- Développer la capacité à s'exprimer dans le vocabulaire spécifique du sujet.

Contenu

En 4e année

- Introduction aux mécanismes économiques au niveau de l'individu et de la société: consommation, marchés, distribution des moyens, introduction à la monnaie et au système bancaire

En 5e année

- Gestion de l'entreprise, introduction à l'économie, commerce international et niveau de vie ; introduction à la comptabilité

En 6e année

- recherches théoriques et pratiques sur les marchés (la demande et l'offre) et le comportement des entreprises, puis l'analyse du circuit économique et enfin une introduction aux modèles macro-économiques

En 7e année

- Intervention des gouvernements concernant le chômage, l'inflation et les politiques monétaires, la croissance, les cycles de conjoncture, le commerce international et le taux de change.

Évaluation

4^e année : deux tests d'une période chaque semestre pour la note B
contrôle continu (écrit et oral) pour la note A

5^e année : un test d'une période chaque semestre pour la note B
contrôle continu (écrit et oral) pour la note A

Pour de plus amples informations, les étudiants peuvent contacter les professeurs d'économie dans les classes suivantes :

Mme BRANDENBURG (D) B009 M. MOULE (EN) B009 M. MULRENNAN (E) B004 Mme WUTTKE (F) B010

ENGLISH L4

Optional Course 4 periods/week

Preconditions for admission

The L4 courses are open to all students of year 4 because no knowledge of the language is required to start the course. It is however recommended that you like discovering and studying a new language and its culture.

The L4 course can be continued in years 6 and 7 as an optional 4 period course. If L4 has not been taken in years 4 and 5, it is possible to enter the course after having passed a level test.

Studying a 4th Language also contributes to :

- Understanding the culture of the Language studied.
- Emphasise the pupil's cultural identity as European citizens who are open to other cultures
- Reinforce the spirit of tolerance, cooperation and dialogue between all the members of the school community

Objectives

The students will learn how to express themselves in current day to day situations such as going shopping, telling the time, presenting themselves, talking about hobbies, the weather and holidays.

They will discover the language not only from a textbook but also by listening to songs, watching a movie, working on the Internet, reading short stories, etc.

If they continue in years 6 and 7, they will discover more about the countries where the L4 language is spoken through press articles and contemporary literature.

Assessment

2 long tests per semester for the B mark

Small tests, listening exercises, written work and short oral presentations for the A mark

ESPAGNOL L4

Option 4 Périodes/semaine

Condition d'admission

Ce cours peut être choisi par tous les élèves en 4^{ème} et, en conséquence, en 5^{ème}. Aucune notion préalable de la langue n'est demandée.

Le cours de langue 4 peut être continué en 6^{ème} et 7^{ème} année comme une option à 4 périodes. Si le cours de L4 n'a pas été choisi dans les années 4 et 5, il faudra d'abord faire un test de niveau.

Objectifs

À la fin du deuxième cycle l'élève doit être capable de:

1. comprendre des mots familiers et des expressions très courantes relatifs à lui-même, à sa famille et à son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
2. lire et comprendre des textes courts et simples, des documents courants.
3. prendre part à une conversation simple et formuler des questions et des réponses simples sur des sujets familiers et pratiques.
4. utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire des personnes et des choses appartenant à son univers familier.
5. écrire des textes courts et simples sur des sujets familiers et remplir des formulaires.
6. faire preuve d'une compréhension de base de l'aire culturelle couverte par la langue cible, dans l'occurrence, de l'Espagne et de l'Amérique Latine.
7. mettre en relation des éléments de son aire culturelle avec quelques éléments relatifs à l'aire culturelle de l'espagnol.
8. discerner et mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue.
9. mettre en œuvre des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de l'espagnol.

Contenu

À la fin du 2^{ème} cycle l'élève doit maîtriser.

- une connaissance de base: de la prononciation, de l'intonation et de l'orthographe ; du vocabulaire et de tournures courantes ; de la morphologie et des structures grammaticales.
- une utilisation des dictionnaires et d'autres instruments de travail, y compris les TIC.
- une certaine familiarité avec l'aire culturelle liée à la langue cible, dans l'occurrence, l'Espagne et les pays d'Amérique Latine.
- une approche des stratégies d'apprentissage des langues.

Évaluation

4^e année : Deux tests chaque semestre pour la **note B**.

Mini tests, exercices de compréhension écrite et auditive, exercices d'expression écrite et orale et observation de l'élève pendant le cours pour la **note A**.

5^e année : Un test d'une période chaque semestre pour la **note B**.

Un long test, mini tests, exercices de compréhension écrite et auditive, exercices d'expression écrite et orale et observation de l'élève pendant le cours pour la **note A**.

Pour de plus amples informations, les étudiants peuvent contacter les professeurs d'espagnol.

FRANÇAIS L4

Cours optionnel 4 périodes/semaine

Conditions d'admission

Le cours de L4 (4 périodes par semaine) est ouvert à tous les élèves en S4 (niveau débutant) et pourra être continué en S6 et S7.

Le cours peut également être choisi en S6 à condition de réussir le test de niveau.

Objectifs méthodologiques

Apprentissage d'une nouvelle langue et de sa culture.

Contenu

Communication dans des situations typiques (faire des courses, se présenter, parler de soi, de ses préférences, de ses habitudes, du temps, des vacances, etc.)
Contacts avec et compréhension de la culture découverte.

En S6 et S7, les élèves seront en mesure de lire des textes littéraires et non-littéraires, de voir des films, d'écouter des chansons dans la langue, etc.

Évaluation

En S4 et S5, il y a deux tests longs par semestre sur lesquels se basera la note B.
Il n'y a pas de composition.

En S6, il y aura un test long et une composition par semestre.

En S7, l'élève pourra se présenter, lors du Baccalauréat, à une épreuve écrite de 3 heures ou à une épreuve orale de 20 minutes. Il aura alors atteint le niveau A2+ .

Pourquoi choisir français L4 ?

Le cours, donné en petit comité, offre la possibilité d'apprendre rapidement car il permet au professeur de s'adapter au niveau des élèves.

Il permet d'acquérir une bonne compréhension de la langue et propose ainsi une ouverture vers d'autres cultures.

ICT (informatique)

Cours optionnel 2 périodes/semaine

Ce cours est ouvert à tous les élèves, indépendamment de leur choix en 3ème année: Latin ou ICT. Le cours est basé sur les compétences acquises en S2 et en S3. Les élèves qui n'avaient pas choisi cette option en S3 doivent se mettre à niveau si nécessaire.

L'informatique est enseignée en anglais, en français ou en allemand en fonction des groupes. Cependant, l'anglais est la langue la plus couramment utilisée.

Objectifs

Ce cours offre aux étudiants les compétences nécessaires pour participer activement à notre société moderne et digitalisée. Problèmes de sécurité, protection de la vie privée, copyright sont aussi des sujets abordés pendant ce cours.

Contenu

Pendant ces deux années les étudiants travaillent dans les domaines suivants:

- Tableur: Formatage, calculs, diagrammes, fonctions logiques.
- Editeur de texte: Modèles de documents, styles, mailings.
- Programmation : Introduction dans le monde de la programmation avec des outils visuels.
- Web design: Création de sites / pages web avec des éditeurs.
- Programmes graphiques: Travail avec des outils graphiques, édition de photos.
- ICT et société: Problèmes de sécurité, protection de la vie privée, droits d'auteur

Tests / examens

Soit un ou deux tests d'une ou deux périodes chaque semestre, ou évaluation des projets.

ITALIAN L4

Optional Course 4 periods/week

Preconditions for admission

The study of L IV Italian, ab initio, is optional for all year 4 students.

The elementary course offered in years 4 and 5 can be continued in years 6 and 7, and leads to the baccalaureate.

Objectives

The learning objectives up to the end of Year 5 are based on two years (four periods per week in Years 4+5) of continuous study of the language.

By the end of S 5 the student should be able to:

- understand familiar words and everyday expressions relating to himself/herself, his/her family and his/her environment, if people speak slowly and distinctly
- read and understand short, simple texts of an everyday nature
- interact in a simple way, and ask and answer simple questions in areas of practical need or on very familiar topics
- use simple phrases and sentences to describe persons and things familiar to him/her
- write short simple texts on familiar topics and fill in forms
- demonstrate basic understanding of the culture of the Italian language
- relate elements of his/her existing cultural awareness to elements of the Italian culture
- identify and apply basic strategies for learning languages
- apply basic study skills and tools to the learning of the Italian language.

Content

By the end of cycle 2 (S 4 – S 5) the student should have acquired:

- basic knowledge of pronunciation, intonation and spelling rules
- knowledge of basic vocabulary and expressions
- knowledge of basic morphology and basic grammatical structures
- knowledge of how to use dictionaries and other resources including ICT
- an awareness of the Italian culture
- an awareness of language learning strategies including an awareness of their own progress.

Assessment

2nd cycle (S4 - S5)

For B mark: two long test per semester (no compositions).

For A mark: written and oral comprehension and production, minitest, observation during the lessons.

Cycle Attainment level

2nd cycle S 4+5: Level A 1

3rd cycle S 6+7: Level A 2+

LATIN

Cours optionnel 4 périodes/semaine

Conditions d'admission :

- Ce cours ne peut être choisi que si l'élève a déjà suivi le cours de latin en S2 et S3.
- Les élèves désireux de poursuivre le latin en S6 et S7, doivent suivre le cours de latin en S4 et S5.
- La matière est en principe enseignée dans la L1 (ou la L2 pour les élèves SWALS). Cependant, lorsque le nombre d'élèves est insuffisant (moins de 7) pour créer une classe de L1, les élèves sont susceptibles de suivre le cours dans leur L2.

Les objectifs :

- contribuer, en liaison avec l'enseignement de la L1 et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain ;
- comprendre l'importance du monde gréco-romain dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique. Elles permettent par ailleurs de prendre conscience du fonctionnement des systèmes linguistiques et renforcent l'apprentissage raisonné du lexique en L1 et dans les autres langues.
- acquisition de compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices qui structurent l'enseignement.

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité contribue ainsi pleinement à la formation de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable.

Il est donc en relation d'abord avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire, de l'éducation civique, juridique et sociale, de la philosophie, des arts (architecture, sculpture, peinture, etc.) et des sciences.

Il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères.

Le contenu :

- La lecture et la traduction d'extraits authentiques des œuvres majeures de la littérature latine contribuent à la constitution d'une culture commune européenne. La lecture et l'étude de textes en traduction L1 visent à mettre en perspective des extraits étudiés dans une œuvre complète ou dans un groupement de textes.

La lecture des textes reste au centre de l'apprentissage, complétée par l'étude de l'image, de sites, et par la visite des musées.

- La pratique de la traduction devient plus systématique pour tendre, en fin de formation, vers l'exercice traditionnel de la version écrite.
- Fondé sur des textes littéraires, l'apprentissage de la langue vise à l'acquisition d'un lexique, à l'étude de la syntaxe et des effets stylistiques et poétiques, condition nécessaire à la compréhension du texte et au travail du commentaire.

Evaluation :

- Pas de composition en S4, mais deux tests longs à chaque semestre.
- En S5, un test long harmonisé entre les différentes sections linguistiques et le Latinum Europaeum au semestre 2. Cet examen commun consiste en un écrit commun à toutes les écoles européennes (une version inconnue + questions de compréhension) et un oral (portant sur des textes étudiés avec le professeur en S5)
- Les candidats ayant obtenu une note satisfaisante au Latinum Europaeum se verront délivrés un certificat attestant de leur assiduité et de leur réussite en latin durant les 4 années.
- Un voyage scolaire pédagogique est organisé en Italie et/ou en Provence ou dans un autre site de l'Antiquité afin de donner sens aux enseignements théoriques vus en classe.

MATHEMATIQUES

Cours obligatoire 4 ou 6 périodes/semaine

Mathématiques - 6 Périodes (niveau standard)

Ce cours est destiné aux élèves qui envisagent des études supérieures nécessitant des connaissances et compétences mathématiques étendues. Le cours offre un programme divers qui inclut une compréhension plus profonde des mathématiques dans des domaines comme l'analyse, la géométrie, les probabilités et les statistiques.

Mathématiques - 4 Périodes (niveau élémentaire)

Ce cours est destiné aux élèves qui envisagent des études où les mathématiques ne jouent pas un rôle important. Son but est d'aider les élèves à comprendre le monde scientifique et technologique les entourant sans mettre l'accent sur les aspects théoriques des mathématiques.

Évaluation

Les professeurs évaluent les progrès faits par les élèves pendant l'année en donnant deux types de notes : une note A et une note B à la fin de chaque semestre. Ces notes sont déterminées comme suit :

Note A : Elle reflète tous les aspects des performances de l'étudiant, tant orales qu'écrites, qui ne font pas partie de la note B. Le travail fait à la maison peut être inclus dans cette note ainsi que des évaluations en classe et des observations

Note B : Elle correspond au score moyen des deux évaluations B à la fin de chaque semestre.

Facteurs à prendre en compte pour choisir 4 Périodes ou 6 Périodes

- Pour suivre le cours à 6 périodes, les élèves devraient avoir une excellente connaissance et compréhension des mathématiques vues dans les années précédentes. L'étudiant devrait, s'il n'est pas certain de son choix, en discuter avec son professeur de mathématiques.
- La charge de travail du cours à 6 périodes est beaucoup plus importante que pour le cours à 4 périodes - les étudiants doivent être intéressés et motivés pour surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.
- Le cours de Maths à 5 périodes dans les années 6 et 7 peut seulement être choisi par les élèves qui ont suivi le cours à 6 périodes dans les années 4 et 5. Ce choix pourrait avoir des conséquences pour le choix d'études supérieures.
- Les étudiants peuvent seulement passer du cours 6 périodes au cours à 4 périodes à la fin du 1er semestre et du 2nd semestre en S4. Une demande écrite du changement devra être faite au coordinateur de cycle avant les conseils de classe du 1er ou 2nd semestre.

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter le professeur de mathématiques de votre enfant.

MUSIQUE

Cours optionnel 4 périodes/semaine

Le cours de musique en s4 et s5 poursuit le travail réalisé de la s1 à la s3.

Le cours s'organise autour de 5 sujets répartis sur les 2 années. Ces derniers sont variés et peuvent par exemple inclure : la musique de film, les comédies musicales, la musique du 20ème siècle, la musique de dance etc.

Ces projets seront tous des occasions de jouer et composer de la musique et permettront de développer sa compréhension et sa culture musicale.

Ce cycle de 2 ans se termine par un projet personnel qui offrira à l'élève musicien de s'exprimer dans son registre de prédilection. Pour cette dernière étape il pourra choisir de se présenter en tant qu'interprète, compositeur ou en fin connaisseur dans un style qui lui est chère.